

APPEL D'OFFRE BRALIMA N°006/011/21/DMC

**INVITATION A SOUMISSIONNER POUR LE SERVICE DE MAINTENANCE ET INSTALLATION DES
ECRANS GEANTS BRALIMA**

Vous êtes invités à nous soumettre votre meilleure offre dans le domaine de fourniture de service d'installation et maintenance des matériels de sonorisation de la BRALIMA dans la ville de Kinshasa et ses environs.

1. Missions :

- Assurer la disponibilité d'un personnel compétent qui se déploie dans différents endroits de la ville de Kinshasa pour l'installation, suivi de fonctionnement, la désinstallation, la remise au magasin et l'entreposage des matériels des écrans géants dans des conditions sécurisées ;
- Assurer la prise l'installation et la maintenance des matériels des écrans de la BRALIMA. La maintenance inclus les contrôles fonctionnels des matériels, l'entretien, la réparation ou remplacement des pièces défectueuses ainsi que le maintien des bonnes conditions d'entreposage et conseil dans l'utilisation du matériel.
- Maintenir un niveau requis de son personnel sur le plan d'efficacité, d'efficience, de discipline et de norme de sécurité ;

2. Conditions requises :

- Assurer une gestion optimale en terme d'installation, maintenance et réparation des matériels ;
- Assurer le paiement des salaires et avantages de son personnel dans le respect de la réglementation en la matière en RD Congo ;
- Avoir une référence dans le domaine de plus de 3 ans ;
- Présenter une structure organisationnelle claire et fiable de votre entreprise ;
- Présenter la politique de recrutement des agents qui seront déployés, les formations organisées en leur intention et présenter leurs casiers judiciaires, leurs certificats d'aptitudes physiques, ainsi que leurs certificats de bonne conduite, vie et mœurs (valides) ;
- Existence de l'entreprise depuis 5 (cinq) ans au moins, documents constitutifs de l'entreprise ;
- Avoir une autonomie financière suffisante dans une des banques en RD Congo en vue de faire face aux besoins immédiats du personnel. Joindre la grille salariale des agents.
- Assurer une couverture médicale pour le personnel. Fournir les preuves.
- Avoir une mobilité d'intervention dans la ville de Kinshasa en vue de répondre aux urgences dans le domaine.
- Etre capable d'assurer des services de nuit et assurer le retour sécurisé des agents à leur domicile.

3. Compétences et qualités requises aux agents :

- Discipline, respect et faire preuve de l'éthique et d'une bonne moralité.
- Bonne connaissance technique des matériels à maintenir ou à réparer.
- Avoir des techniciens connaisseurs dans le domaine : fournir des preuves ;

BRALIMA SA à capital variable

Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM): n° CD/KIN/RCCM/14-B-2162 - Capital Social Initial: 114.045.980.102 CDF
1, Avenue du Drapeau, Quartier NDOLO, Kinshasa - Barumbu

KINSHASA - BUKAVU - KISANGANI - LUBUMBASHI

Primus • Victoire • Turbo King • Mützig • Heineken • Legend • Maltina • Coca-Cola • Fanta • Sprite • Vital'O • Schweppes • Fayrouz • Energymalt

4. Obligation du prestataire :

- Assurer au moins un contrôle hebdomadaire du matériel stocké dans le magasin BBRALIMA ;
- Fournir aux agents une tenue de travail propre ainsi que les équipements de protections individuelles (chaussure de sécurité, gilet fluorescent, gants anti-coupure, casque protection etc) ;
- Accepter le terme de paiement de 30 jours à partir de la date du dépôt de la facture. Les factures sont déposées à la comptabilité fournisseur de la BRALIMA à la fin du mois de prestation en dollar américain et le paiement se fait en franc congolais au taux intermédiaire du jour de paiement ;
- Prévoir des réunions contradictoires de satisfaction ;
- Accepter la mise en place d'un comité d'évaluation des prestations effectuées ;
- S'engager au respect strict des textes légaux dans son domaine d'activité ;
- S'engager à respecter et à faire respecter les règles, instructions et consignes édictées par la BRALIMA;
- S'engager à respecter et adhérer au supplier code HEINEKEN, à l'instruction sur la sécurité dans les enceintes de la BRALIMA ;
- S'engager à rembourser le coût d'un préjudice ou de détérioration ou de vol dus à une malveillance de son personnel, directement ou par son assureur.

5. Interdictions :

- De prêter en état d'ivresse ou sous influence d'alcool ou des produits stupéfiants interdits en RD CONGO ;
- De travailler sans tenue de travail ;
- De manquer du respect au personnel BRALIMA, à ses clients ou à des tierces ;
- De récupérer pour son compte ou celui d'un tiers des matériels, documents, mêmes ceux semblant avoir été laissés à l'abandon par le client ou BRALIMA ;
- De provoquer des troubles sur les lieux de travail ;

6. Obligations de résultat ;

- La prise en charge des prestations définies avec la Bralima constitue un contrat avec obligation de résultat. Le contrat tiendra compte de bonus/malus enregistrés durant la prestation, ainsi les objectifs de performance seront partagés.

7. Modèles de grille à remplir (après visite des lieux et évaluation des besoins)

- Grille des prix de service à fournir ci-dessous ;

DESIGNATION DU SERVICE	Nombre d'agent pour la prestation	PRIX EN USD HORS TAXE
Forfait Maintenance Lourde des matériels par mois		
Forfait Maintenance Légère des matériels par mois		
Installation et désinstallation matériels pour 1(un) évènement		

BRALIMA SA à capital variable

Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM): n° CD/KIN/RCCM/14-B-2162 - Capital Social Initial: 114.045.980.102 CDF
1, Avenue du Drapeau, Quartier NDOLO, Kinshasa - Barumbu

KINSHASA - BUKAVU - KISANGANI - LUBUMBASHI

Primus • Victoire • Turbo King • Mültzig • Heineken • Legend • Maltina • Coca-Cola • Fanta • Sprite • Vital'O • Schweppes • Fayrouz • Energymalt

- Grille des prix d'article pour écran (en attache du présent appel d'offre) ;
- Fiche d'évaluation des OSP (en attache du présent appel d'offre) ;

8. Prise de contact et visite des lieux :

- La prise de contact et les renseignements utiles se feront du lundi 22 au jeudi 25 Novembre 2021. Merci de contacter pour ce faire la personne ci-dessous :

Mr Cédric Mubalama : Contract Manager (+243 99 911 12 99) joignable de 9h00 à 15h00.

9. A inclure dans l'Offre :

- 1-Grille des prix de service à fournir ;
- 2-Grille des prix d'article de pour écran ;
- 3-Fiche des OSP rempli ;
- 4-Documents constitutifs d'entreprise (RCCM, ID NAT, N°IMPOT, ou autres doc légal)
- 5-Tout autre document qui prouve que le soumissionnaire satisfait au point 2, 3, 4 de cet appel d'offre ;

10. Dépôt des offres :

Les offres sont à déposer au plus tard le vendredi 26 Novembre à 15h00' sous pli fermé au bureau courrier de la Bralima, sise au n°1 de l'avenue du Drapeau (entrée 3), commune de Barumbu à Kinshasa. Dépassé ce délai, aucune offre ne sera réceptionnée.

Les offres devront porter les mentions ci-après : APPEL D'OFFRE BRALIMA N°006/011/21/DMC.

Ne seront contactés que les entreprises retenues pour la suite.

Fait à Kinshasa, le 18 Novembre 2021

Bralima S.A.

Phrisox PATAKANI

PM

BRALIMA SA à capital variable

Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM): n° CD/KIN/RCCM/14-B-2162 - Capital Social Initial: 114.045.980.102 CDF
1, Avenue du Drapeau, Quartier NDOLO, Kinshasa - Barumbu

KINSHASA - BUKAVU - KISANGANI - LUBUMBASHI

Primus • Victoire • Turbo King • Mützig • Heineken • Legend • Maltina • Coca-Cola • Fanta • Sprite • Vital'O • Schweppes • Fayrouz • Energymalt

GRILLE DE PRIX ARTICLES POUR ECRAN

DESIGNATION	REFERENCE	UNITE	QUANTITE	PRIX UNITAIRE EN USD
Carte Sending	SD801D	PIECE	3	
Vidéo-Procasseur	Vdwall LVP 615 S	PIECE	1	
Box tv	-	PIECE	3	
Câble AC	3x2 Carré/Souple	METRE	100	
Câble AC	3x1 Carré/Souple	METRE	200	
Carte Graphique	3 Giga	PIECE	1	
Câble Vidéo	100m/Noyau souple	PIECE	2	
Ordinateur Portable	I5 / nouveau	PIECE	2	
Desk top complet	I5 / nouveau	PIECE	1	
Câble UTP	Cat 6	METRE	200	
Câble UTP serti	Cat 6	PIECE	50	
Câble HDM	40m	PIECE	2	
Câble DVI	1,5m	PIECE	5	
Box	500 G	PIECE	1	
Spliter HDM	6 ports	PIECE	1	
Spliter VGA	6 Ports	PIECE	2	
Amplificateur de signal HDM	6 Ports	PIECE	2	
Connecteur RJ 45	Cat 6	PIECE	100	
Boulons + Ecrou	M14 par 50	PIECE	150	
Boulons + Ecrou	M12 par 30	PIECE	50	
Corde	100m/14 mm	ROULEAU	2	
Fils de recuit Bassin et Couvercle	40Cmx40CmX50Cm	KG	10	
Bassin et Couvercle	80Cmx40Cmx30Cm	KG	4	
Bâche Souple	4m x 3m	PIECE	2	
Bâche Souple	8m x 4m	PIECE	1	

Nom de l'entreprise Effectif proposé à la Bralima Services ou activités gérées pour le compte de la Bralima	Appreciation	
	90-100%	Very good
	70-90%	Good
	50-70%	Acceptable
	40-50%	Doubtful
	< 40%	Unacceptable

SERVICE PROVIDER EVALUATION 2021			
S/N	Critères	Questions	Commentaires
		Fondation	Réponse
1	Santé et sécurité sur le lieu de travail Sécurité alimentaire	1) Les employés ont-ils des équipements de protection Individuel (EPI) ou un formes pertinents pour vos opérations et enquêtez-vous également sur tous les cas d'incidents / accidents signalés? Si oui, veuillez nous fournir les évidences. 2) Effectuez-vous une formation à la sécurité? Si oui, veuillez nous montrer des preuves de formations et d'inductions sur la sécurité 3) Vos employés sont-ils couverts par une assurance médicale? Si oui, veuillez fournir une preuve. 4) Vos employés respectent-ils les règles d'hygiène pendant leur travail? 5) Avez-vous un contrat de travail avec cahier de charge Bralima? Si oui, veuillez fournir une preuve.	0% 0% 0% 0% 0% 0%
2	Politique des droits de l'homme	1) Avez-vous un livret de politique des droits de l'homme en place? 2) Fournissez-vous à vos employés des copies de cette politique? Si oui, pouvez-vous nous faire parvenir une copie de votre livret de politique des droits de l'homme? 3) Formez-vous vos employés aux politiques des droits de l'homme?	0% 0% 0%
3	Emploi	1) Avez-vous un processus de recrutement documenté? Si oui, merci de partager une copie 2) Donnez-vous à vos employés un contrat de travail avec les informations statutaires requises, les conditions de résiliation du contrat de travail par l'employeur ou par l'employé? Si oui, partagez avec nous une copie de cette lettre 3) Est-ce que chaque contrat de travail est visé par l'ONEM?	0% 0% 0%
4	Gestion de congé	1) Vos employés ont-ils droit à un congé annuel? Si oui, combien de jours de congé annuel a droit à chacun de vos employés? 2) Payez-vous vos employés en congé? Partagez également avec nous votre calendrier de matrice de congé pour l'année 2020	0% 0% 0%
5	Salaires et processus de la paie	1) Vos salaires sont-ils conformes au salaire minimum légal et aux avantages sociaux locaux? 2) Avez-vous une date fixe pour la paie de vos employés et dans quelle mesure respectez-vous cette date? 3) Payez-vous et attendez-vous le remboursement de Bralima ou ne payez-vous que lorsque Bralima	0% 0% 0% 0%
6	Heures de service	1) Les heures de service sont-elles bien fixées pour vos employés? Si oui, combien d'heure de service par jour? 2) Vos employés font-ils des heures supplémentaires? Si oui, comment transférez-vous le paiement des heures supplémentaires à vos employés?	0% 0% 0%
7	Délivrance d'une fiche de paie aux employés et justificatifs des versements légaux	1) Délivrez-vous des fiches ou bulletins de paie à tous vos employés? 2) Vos employés sont-ils enregistrés à la CNSS? Si oui, prière nous partager les évidences. 3) Remettez-vous toutes les retenues statutaires sur le paiement mensuel des employés? Pouvez-vous nous fournir des documents de preuve pour les déductions et les remises aux autorités compétentes? CNSS, INPP, TVA, IPR	0% 0% 0%
8	Mode de fonctionnement Stresser que les employés ne sont pas menacés, discriminer, harcèlement, la violence physique ou mentale	1) Avez-vous un superviseur sur le terrain pour le suivi et le respect des conditions contractuelles? 2) Avez-vous un document de règlement d'ordre intérieur de l'entreprise? Veuillez nous en fournir une copie 3) Avez-vous une organisation syndicale élue? Prière nous fournir les évidences de son existence	0% 0% 0%
	Commentaires globaux	10%	0%
		100%	0%